



31 place de la Mairie – 65220 TRIE SUR BAISE
Tél. : 05-62-35-06-09 / Fax : 05-62-35-45-14
Mail : ccptpaystrie@orange.fr

Objet :
Avenant au Bail Location
Odysée d'Engrain

Séance du 9 Février 2021 à 18 heures

Délibération n°2021-07

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 16

Excusés : 1

Absents : 2 - dont suppléés :
- dont représentés :

Votants : - dont « pour » : 16
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Le 9 février deux mil vingt et un à 18 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac, convoqué le 4 février 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur BARTHE Gérard, salle du Conseil à la Mairie de Trie sur Baise 65220 Trie sur Baise.

Présents :

MM. BARTHE Gérard, GRASSET Jean-Pierre, MAJOURAU Alain, DUCAUD Christian, GIRET Olivier, CIEUTAT Serge, MAUMUS Maryse, FONTAN Guy, ROUSSE Gaëtan, ABADIE Pierre, CASTERAN Joël, MARIE ERNESTINE Stéphanie, ADER Jean-Pierre, SORBET Jean-Louis, LE BIHAN Jean-Michel, BRUZEAUD Anne Marie

Excusé(e)s :

Mme SOLLE Myriam

Absent(e)s :

MM. VERDIER Bernard, DUBOSC Michel

Secrétaire de séance : M. CIEUTAT Serge

Le Président prend la parole et informe les membres du bureau présents que les travaux concernant le marché « Extension Atelier relais pates bio » de l'Odysée d'Engrain sont terminés.

Le président propose aux membres du bureau de réaliser un avenant pour acter l'extension. Le montant mensuel de ce loyer s'élève à 449,99 € ce qui porte le montant de la location sur les deux bâtiments à 1 262,50 € HT (812,51€ + 449,99 €) mensuel.

Après en avoir délibéré le Bureau décide :

- Autorise de Président à effectuer toutes les démarches administratives
- Mandate le président à signer tous les documents y afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,
Gérard BARTHE

